

## DECISION DU MAIRE N° 2023/03/64 PRISE EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020

### Direction de la Petite Enfance EC/VA

<u>OBJET</u>: Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle pour enfants intitulé « Danses autour du monde » prévu le 2 juin 2023 au Parc de la Plaine de Jeux, destiné aux enfants fréquentant les différentes structures de la Petite Enfance.

Le Maire de Saint-Cyr-l'École.

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'article R. 2122-3 (1°) du Code de la Commande Publique.

Vu la délibération n° 2020/05/8 du 25 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie de ses propres attributions et en cas d'empêchement de Madame le Maire, à Monsieur Yves JOURDAN, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire.

Considérant que la commune souhaite organiser un spectacle intitulé « Danses autour du monde » prévu le 2 juin 2023 avec une représentation à 10h au Parc de la Plaine de Jeux (ou à la Salle des Fêtes de la Maison des Associations, en cas de mauvais temps), à destination des enfants accueillis dans les différentes structures de la Petite Enfance et que ne disposant pas des compétences nécessaires à cet effet, il y a lieu de recourir à un prestataire spécialisé pour ce type d'activités.

Considérant que le projet de contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle pour enfants intitulé « Danses autour du monde » proposé par l'Association « Dans les bacs... à sable » répond aux besoins de la commune.

#### DECIDE:

<u>Article 1</u>: Un contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle intitulé « **Danses autour du monde** » sera conclu avec l'Association « **Dans les bacs... à sable** » sise 22, rue Blanchard — 92260 FONTENAY-AUX-ROSES, en vue d'en assurer une représentation le 2 juin 2023 à 10h au Parc de la Plaine de Jeux (ou à la Salle des Fêtes de la Maison des Associations, en cas de mauvais temps), à destination des enfants fréquentant la crèche collective « Les P'tits Pilotes », la micro-crèche « Les Elfes », le Multi-Accueil « Les Farfadets », le Multi-Accueil « Les Libellules », le Relais Petite Enfance et la Crèche Familiale.

<u>Article 2</u>: En contrepartie de cette représentation, la commune versera à l'Association « Dans les bacs... à sable » la somme de 738,50 € TTC (TVA à 5,5 %).

Article 3: Les crédits afférents seront inscrits au budget de l'exercice 2023, au chapitre 011, article 6188.

<u>Article 4</u>: Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie et le Comptable Public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Cyr-l'École, le

2 4 MARS 2023

Certifié exécutoire

par publication en ligne le :

2 4 MARS 2023

Δ1

par transmission

en Préfecture des Yvelines le :

2 4 MARS 2023

Sonia BRAU

Maire

Conseiller départemental

Vice-Président de Versailles Grand Parc

Signé électroniquement par Sonia BRAU Le 24 mars 2023

# Accusé de réception préfecture

#### Objet de l'acte :

Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle pour enfants intitulé DANSES AUTOUR DU MONDE prévu le 2 juin 2023 au Parc de la Plaine de Jeux, destiné aux enfants fréquentant les différentes structures de la Petite Enfance.

Date de transmission de l'acte : 24/03/2023

Date de réception de l'accusé de 24/03/2023

réception:

Numéro de l'acte: 2023-03-64 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 078-217805456-20230324-2023-03-64-AU

Date de décision : 24/03/2023

Acte transmis par: Jean Paul BOIRE

Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 1. Commande Publique

1.4. Autres types de contrats